

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2962 - Vendredi 21 Juillet 2017 - Prix : 200 Fc

RUPTURE JUWA/CRC

Vers une zone de turbulence et de recomposition politique



INTERVIEW / MOHAMED BACAR DOSSAR, ANCIEN
MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

*"On nous poussait à quitter
le gouvernement pour dire après que c'est
nous qui avons rompu l'alliance".*

LIRE PAGE 4

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



Pharmacie de garde

Pharmacie des Comores

Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Juillet 2017

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 57mn

Fajr : 05h 13mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 12mn
Maghrib: 18h 00mn
Incha: 19h 14mn



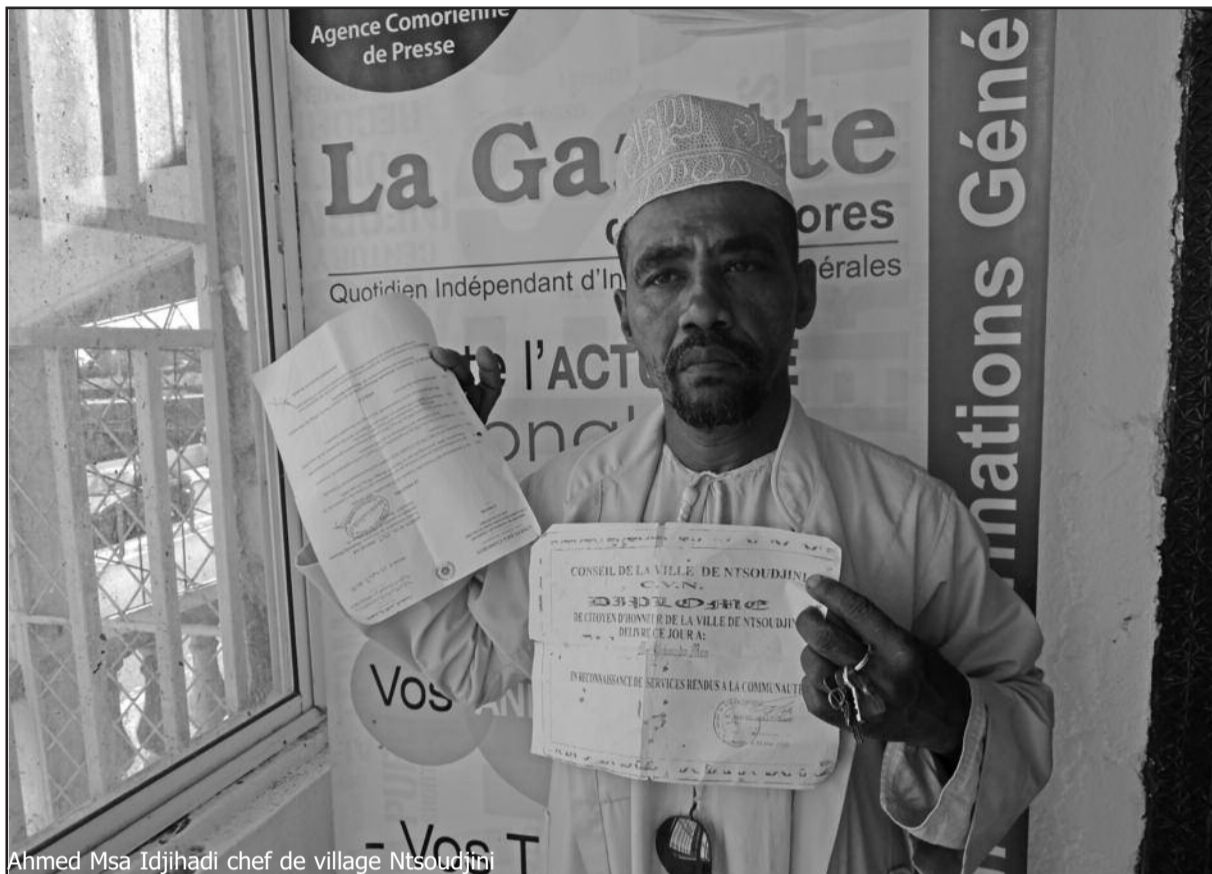
LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le chef de village de Ntsoudjini dément les propos de Djaffar Mmadi

Le chef de village de Ntsoudjini s'est présenté à La Gazette pour rejeter des propos tenus par Djaffar Mmadi lundi dernier au foyer des femmes de Moroni. Ahmed Msa Idjihadi qui reconnaît l'existence de la délinquance à Ntsoudjini, nie en revanche l'usage de la drogue dans sa ville.

Lors de la célébration de la journée mondiale contre la drogue, une cérémonie qui s'est déroulée au foyer des femmes de Moroni, trois villages de Ngazidja ont été cités en exemples. Puisqu'ils ont, avec leur propres initiatives, pris l'engagement de brûler toute trace de drogue. Parmi ces localités de Ngazidja, il y a Ntsoudjini, et Djaffar Mmadi, qui parlait ce jour là, (lundi dernier) en son nom, se félicitait des mesures draconiennes prises par sa ville natale pour lutter contre la drogue. « Nous avons essayé d'anéantir toutes les plantations susceptibles de produire cette substance prohibée », avait annoncé Dr Djaffar Mmadi. Et d'ajouter que les celles déjà identifiées sont brûlées.

« C'est n'est pas vrai. Aucune drogue n'a été trouvée à Ntsoudjini et il n'y a donc pas lieu de brûler quoi que ce soit », regrette Ahmada Msa Idjihadi, chef de village qui s'est personnellement présenté à La



Ahmed Msa Idjihadi chef de village Ntsoudjini

Gazette le jour même. « Je rejette catégoriquement les propos tenus par Djaffar Mmadi. Je ne sais pas, si c'est lui-même, qui a agi ainsi tout seul », ajoute ce notable qui reconnaît toutefois qu'il y a des délinquants à Ntsoudjini.

D'après lui, toute la ville est à pied d'oeuvre pour barrer la route de ce fléau. Il cite l'exemple d'un cer-

tain Abdallah Amerique qui est actuellement en détention à la maison de l'arrêt de Moroni. Cela « grâce à moi et au préfet, avec l'aide de la commission des droits de l'homme ainsi que l'association Hifadhui. Mais Ntsoudjini n'a pas brûlé de la drogue », persiste et signe Idjihadi.

Pour notre interlocuteur, il y

avait des doutes sur des personnes. Elles ont été arrêtées avant d'être relâchées suite aux investigations faites. « Actuellement ils ont porté plainte contre les instigateurs de leur incarcération », dit-il. « Ntsoudjini n'a aucun champ de drogue ni débit de boisson alcoolisée », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmerie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

15 JOURS DE CHAINES OFFERTES POUR TOUT REABONNEMENT



canalplus-comores.com

*Offre valable aux Comores du 15/07 au 15/08/2017 : 15 jours supplémentaires offerts à la formule TOUT CANAL+ pour tout réabonnement souscrit avant l'échéance (toute personne abonnée ou ayant déjà été abonnée aux Offres CANAL+) d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant. Voir l'ensemble des conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

RUPTURE JUWA/CRC

Vers une zone de turbulence et de recomposition politique

A défaut de pouvoir dynamiser le parti Juwa durant un an de cohabitation au pouvoir, le colonel Azali Assoumani se prépare par contre à l'affronter avec trois maîtres mots d'ordre : discipline, abnégation et confiance. Ce qui pourrait expliquer l'encre de son nouveau gouvernement dans son propre parti, la Crc.

Après l'échec des tentatives de débauche au sein du parti Juwa, véritable adversaire politique pour le président Azali, ce dernier se résigne à accélérer l'acte

de divorce prenant comme prétexte la prise de position de l'ancien président et principal allié politique sur la rupture diplomatique avec le Qatar. Sans doute pour lui donner le temps de préparer le terrain de l'affrontement qui s'annonce long et difficile. Le colonel n'ira pas loin pour recruter, il puisera sur son propre camp avec trois maîtres mots d'ordre – discipline – abnégation et – confiance.

Ce qui explique le retour du règne sans partage du parti Crc, à travers ce nouveau gouvernement. Le directeur de cabinet du président

de la république aura même le malin plaisir de parler d'un « gouvernement de missions » au cours d'un point de presse tenu au lendemain de la nomination du nouvel exécutif. Azali sait bien qu'en ouvrant les hostilités avec son adversaire de poids, il doit être présent sur plusieurs fronts à la fois – sécuritaire – sociale et – diplomatique. Pour cela il doit compter sur une colonne d'homme de confiance.

Le maintien de Mohamed Daoud alias Kiki au ministère de l'intérieur répond bien à cette stratégie sécuritaire, la nécessité de sécuriser sa

base arrière. On observe par là, la réorganisation de la chaîne sécuritaire, le premier chantier mis en œuvre par Azali dès son accession au pouvoir. Si le colonel compte beaucoup sur le jeune ministre sur le front intérieur, sur le front diplomatique, il fait appel donc à un expérimenté.

Souef Mohamed El Amine qui a d'ores déjà joué le sapeur pompier sous le régime « putschiste ». Appelé en catastrophe, le président Azali compte s'appuyer sur l'expérience diplomatique adoube de celui du terrain militaire pour mater son adversaire. Il reste à voir comment

l'autre partie se prépare à la riposte. Le pays entre, il est vrai dans une zone de turbulence, et surtout de recomposition de l'échiquier politique dans la perspective des prochaines assises nationales sur le bilan des 42 ans d'indépendance et de 12 ans de présidence tournante. Une opposition qui pourrait se cristalliser autour du parti Juwa, qui dispose d'une force de frappe incontestable, à travers ses nombreux élus au parlement et aux conseils des îles.

Maoulida Mbaé

POLITIQUE

Le président de l'Assemblée planté à Dar Nadjah

Le cabinet du président de l'Assemblée exprime son indignation suite au rendez-vous manqué du président de l'Assemblée avec le gouverneur de l'île d'Anjouan. Et ceci intervient quelques jours après la mise en place du nouveau gouvernement du président Azali Assoumani sans le parti Juwa.

Le gouverneur de l'île d'Anjouan a-t-il fait exprès de planquer le président de l'Assemblée Nationale à Dar Nadjah ? Telle est la question que se posent ses collaborateurs suite au rendez-vous manqué entre le président de l'Assemblée de l'Union et le

gouverneur de l'île d'Anjouan. En séjour dans son île natale, Abdou Ousseini devrait être reçu à 10h par le Dr Salami Abdou au palais Dar Nadja. Mais à la grande surprise, la deuxième personnalité de l'Etat accompagné par un officier de l'Armée Nationale de Développement (AND) s'est retrouvé seul et a du attendre longuement dans une salle d'attente.

Et au final la rencontre n'a pas eu lieu. En réaction, le cabinet du président de l'Assemblée exprime son indignation quant à ce comportement du chef de l'exécutif de Ndzouani. Dans un communiqué publié mercredi dernier, le cabinet

du président du parlement s'interroge s'il s'agit d'une volonté d'humiliation de l'Etat ou d'un manque de courtoisie chez l'actuel gouverneur de l'île d'Anjouan.

Pour rappel, le président de la République, Azali Assoumani a mis en place son deuxième gouvernement lundi dernier. Et le parti du gouverneur actuel d'Anjouan ne fait pas partie de ce gouvernement. Une décision qui a fait réagir le parti Juwa dans un communiqué publié le lendemain.

Mohamed Youssouf



RUPTURE JUWA / CRC

Les explications du cabinet présidentiel

Le cabinet de la présidence se justifie par rapport à la composition du nouveau gouvernement sans Juwa. Pour Youssoufa Mohamed Ali alias Bellou, c'est Juwa qui ne voulait pas aller ensemble avec la Crc, parti au pouvoir. En tout cas, « c'est une rupture temporaire, ça

pourrait revenir dans les jours et mois à venir, une fois les conditions se réunissent ».

Le 2eme gouvernement du président est Azali est rendu public sans des représentants du Juwa. Un acte que tout les obser-

vateurs traduisent comme un signe de rupture du cordon ombilical entre Juwa et Crc. « Mais c'est tout à fait normal puisque nous avons constaté qu'il n'y avait pas une vraie solidarité au sein de notre coalition gouvernementale », se justifie Youssouf Mohamed Ali, connu sous le nom de Belou.

Pour se justifier, le directeur de cabinet du chef de l'Etat chargé de la défense, cite l'exemple de l'affaire de la rupture des relations diplomatiques entre les Comores et le Qatar. « Cela relevait exclusivement des compétences du chef de l'Etat », explique Belou qui trouve « aberrant » d'être dans un pouvoir et critiquer négativement les décisions du chef de l'Etat, qui selon lui, « vont dans le sens du bien être de la population ».

Selon lui, « c'était la grave erreur de l'ancien président de Sambi ». Suite à cette déclaration faite par Sambi qui mettait en doute la décision du chef de l'Etat, « aucune réactions officielle n'a pas été enregistrée de la part des ministres issus du parti Juwa qui étaient avec nous dans le gouvernement »,

regrette-t-il, au cours d'un point de presse tenu hier à la présidence.

Le directeur de cabinet va même plus loin. Il revient en arrière lorsqu'il y ait la cérémonie marquant le 1er anniversaire du régime à Anjouan. « Le président Sambi s'est permis de se plaindre à travers les réseaux sociaux de n'avoir pas été invité », rappelle-t-il. Belou reconnaît que tout être humain, « peut commettre des erreurs » mais pourquoi Sambi n'a-t-il pas fait le geste d'appeler son frère Azali pour lui demander des explications par rapport à son invitation ? s'interroge Belou.

« Et pourquoi a-t-il eu le courage et l'audace de téléphoner Azali pour lui signifier l'incident qui s'est produit à l'aéroport de Hahaya, et pas pour lui demander des explications par rapport à l'invitation ». Selon Belou, Azali qui a fait retourner l'avion pour transporter Sambi, donc il n'avait aucune intention de ne pas l'inviter à la cérémonie ».

Ibnou M. Abdou



Youssoufa Mohamed Ali directeur de cabinet du président de l'Union

La Gazette des Comores
B.P. 2216 - Tél. 76 26 20
Email: la_gazette@comorestelecom.km
Fondateur
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
Rédaction
El-Had Said Omar
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Toufè Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Collaborateurs
HZK-Press SARL
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie

INTERVIEW / MOHAMED BACAR DOSSAR, ANCIEN MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

"On nous poussait à quitter le gouvernement pour dire après que c'est nous qui avons rompu l'alliance".

Deux jours après la formation du nouveau gouvernement de l'Union, qui ne compte aucun ministre du parti Juwa, Mohamed Bacar Dossar, ministre des relations extérieures sortant a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores et HZK- Presse, dans une interview exclusive.

Question : Le Président Azali vient de former un nouveau Gouvernement en excluant les Ministres JUWA, quelle est votre réaction ?

Mohamed Bacar Dossar : D'abord ce n'est pas une surprise tout le monde s'y attendait. On parle de ce remaniement et de l'exclusion de JUWA depuis des mois. En réalité, notre allié n'avait pas, dès le départ, la réelle volonté de respecter cette alliance.

Question : Selon certains responsables de la CRC, vous n'avez pas été solidaires du Gouvernement et il y a la déclaration de l'ancien Président Sambi à propos de la rupture des relations diplomatiques avec le Qatar.

M.B.D. : Les Ministres JUWA ont toujours été solidaires du Gouvernement. Vous ne trouverez aucune déclaration de ma part qui pourrait être qualifiée de déloyale vis-à-vis du Gouvernement. Quant à la déclaration du Président Sambi, nous sommes dans une démocratie. Il faut accepter qu'un ancien président puisse s'exprimer sur des questions importantes de notre pays qui touchent à notre diplomatie et à notre souveraineté nationale. En outre, alliance ne veut pas dire soumission aveugle. Dans une alliance il n'y a pas nécessairement une unicité de vue sur toutes les questions.

Question : Certains disent que c'est JUWA qui est à l'origine de la rupture.

M.B.D. : Je m'inscris en faux contre cette affirmation. La déloyauté est venue de notre partenaire qui s'est rangé du côté de nos adversaires depuis des mois et qui a tout fait pour nous affaiblir. Ça a commencé avec les maires d'Anjouan qui avaient été mis en place grâce au vote des chefs de villages, notre « allié » s'est opposé, par le biais du Ministre de l'Intérieur, lorsque les conseillers municipaux ont voulu les remplacer. Puis, il y a eu les cas du conseiller de l'île, JUWA, accusé d'avoir falsifié sa date de naissance et des conseillers désignés pour siéger à l'Assemblée par des conseillers UPDC qui se sont réunis en dehors des locaux du conseil de l'île sous la présidence du doyen d'âge et des benjamins. La

Cour constitutionnelle a révoqué le conseiller JUWA accusé d'avoir falsifié sa date de naissance et validé le procès-verbal fait en dehors du conseil de l'île d'Anjouan et signé par le doyen d'âge et des benjamins alors qu'on sait qu'il y a un bureau avec un Président et des secrétaires votés dans cette institution depuis longtemps. Je vous fais remarquer que depuis la révocation de ce conseiller JUWA, aucune démarche n'a été engagée par le Ministère de l'Intérieur pour organiser la partielle demandée par la Cour.

En outre, pendant toute la durée de notre présence dans le Gouvernement il n'y a jamais eu de concertation, ni entre JUWA et CRC, ni entre nous en tant que Ministres de l'alliance et le chef de l'Etat sur quoi que ce soit, en dehors des questions courantes de l'Etat liées à nos fonctions. Les accords n'ont pas été respectés ni sur le partage des postes, ni sur le programme de Gouvernement. Le CRC a fait cavalier seul, réduisant notre alliance à la présence de Ministres JUWA dans le Gouvernement.

Le Président Sambi a été reçu, peut-être deux fois en un an. Ces rencontres n'ont jamais été médiatisées. Curieusement, les communiquant de Beit Salam étaient, ces jours-là, aux abonnés absents.

Question : Ce sont des décisions de la Cour, en quoi votre ancien allié est-il responsable ?

M.B.D. : Nous sommes tous des comoriens, on connaît la musique. Toutes ces manœuvres se sont traduites par un affaiblissement du groupe JUWA à l'Assemblée. Ce qui a ouvert la voie au vote d'un règlement intérieur qui permet au bureau de rester pour toute la durée du mandat.

Question : Venons-en à votre action dans le Gouvernement, quel bilan faites-vous de cette année passée au Gouvernement ?

M.B.D. : Ça n'a pas du tout été facile à cause de la confusion des rôles entre moi en tant que Ministre, le SG du Ministère et le Secrétaire d'Etat au Monde Arabe. Il y a eu un manque manifeste de cohérence, voire même de collaboration, ce qui n'a pas favorisé le traitement rapide et efficace des dossiers.

J'ai eu un ministère tricéphale : mon cabinet souvent mis à l'isolement, le Secrétariat Général érigé en Ministère qui traite avec le SGG, le Secrétariat d'Etat qui est un Ministère dans le Ministère.

La coordination interministérielle était quasi-existante. En une année il y a eu un seul conseil interministériel. Pour un ministère transversal comme les affaires étrangères c'est très diffi-



cile de faire avancer des dossiers qui doivent être traités dans les ministères techniques si l'on n'a pas d'occasion de se voir entre Ministres en dehors du conseil hebdomadaire.

Question : Mais pourquoi vous n'avez pas démissionné ?

M.B.D. : Je l'ai envisagé mais le parti s'y est opposé. En fait, je crois qu'on nous poussait à le faire pour qu'on puisse dire après que c'est nous qui avons rompu l'alliance.

Question : Malgré cette situation avez-vous pu réaliser quelque chose pour faire avancer la diplomatie comorienne ?

M.B.D. : Le drame c'est que j'étais vraiment parti pour m'investir à fond dans ma mission, sans réserve ni arrière-pensée. J'ai quand même pu relancer la coopération bilatérale avec quelques pays amis.

Avec le Sénégal dès le mois de juillet 2016, j'ai signé avec mon homologue sénégalais l'accord sur la commission mixte. L'accord cadrait de l'époque où Monsieur Abdou Soefou était Ministre. Une date avait été avancée pour la tenue de cette commission mixte mais pour des raisons de calendrier, le Sénégal a demandé de la repousser pour la fin de l'année 2017 ou au début de l'année prochaine.

Nous avons tenu la Commission mixte avec Maurice à Port Louis, ça a été un grand succès. Le secteur privé comorien a participé. Il y a de bonnes perspectives de coopération avec ce pays auprès duquel nous avons beaucoup à apprendre. L'ouverture d'un consulat général des Comores à Maurice est prévue ainsi qu'une ligne aérienne directe entre Maurice et Comores.

Avec le Royaume du Maroc, les relations amicales avec ce pays se sont renforcées grâce à notre soutien pour son retour au sein de l'Union africaine. J'ai effectué récemment une mission au Maroc pour préparer la commission mixte et l'ouverture de l'Ambassade des Comores à Rabat. Les marocains sont prêts à aider les

Comores dans de nombreux domaines mais ça serait trop long à détailler.

J'ai relancé la coopération bilatérale avec l'île de La Réunion par la signature de l'accord de coopération décentralisée dans le cadre du Programme INTERREG. Le Président de la Région Réunion, Monsieur Didier Robert, a effectué deux visites à Moroni l'espace d'un an. Une antenne de cette coopération est ouverte à Moroni.

Avec la France, le nouveau Président français semble prêt pour qu'un dialogue beaucoup plus constructif se mette en place, entre nos deux pays. J'ai tout mis en œuvre pour ouvrir le Consulat Général de Marseille. J'ai proposé un décret de création qui n'a jamais été signé. Nous avons identifié un local pour installer le consulat. Nous avons signé un contrat avec le propriétaire et même payé une avance de loyer et puis on nous dit de résilier le contrat.

La Coopération avec la République populaire de Chine se porte bien. Suite à la visite du Vice-ministre des affaires étrangères de ce pays, un nouveau don de 3,4 milliards de francs comoriens a été accordé aux Comores pour notamment la réfection du réseau routier. J'avais plaidé auprès du Vice-Ministre pour que la Chine s'investisse plus dans le secteur productif comorien et la création d'emplois.

Enfin, nous avons aussi relancé la coopération avec la Tanzanie, y compris avec Zanzibar. Une mission de trois ministres de Zanzibar vient de séjourner à Moroni. Le Ministre tanzanien des affaires étrangères, que j'ai rencontré à plusieurs reprises, est d'accord pour mettre en place une commission mixte avec les Comores. Il y a eu des échanges de courriers à ce sujet. Lui-même et d'autres ministres de Zanzibar doivent effectuer des visites à Moroni dans les prochaines semaines.

Mon regret est de ne pas avoir pu tenir la commission mixte avec Madagascar malgré les nombreuses fois que j'ai relancé mon homologue malgache.

J'ai également engagé un dialogue avec les Ministres des affaires étrangères d'Ethiopie et d'Indonésie pour renforcer la coopération avec ces pays.

Le Ministère et les Ambassades traversent actuellement une situation très difficile d'absence de moyens de fonctionnement des plus élémentaires. Le Ministre des Finances a ordonné l'arrêt total des avances sur les recettes que percevaient les Ambassades. Résultat : une cessation de paiement totale sur le fonctionnement et les salaires du personnel local. A Madagascar c'est devenu tellement intenable que l'Ambassadeur Caambi a jeté l'éponge et est rentré au pays. Nous étions en train de travailler sur la mise en place de régies pour tenter de sortir de cette situation. Je m'étais également préparé à solliciter le soutien d'un pays.

Je me suis débrouillé, par des relations personnelles, pour doter le Ministère d'un groupe électrogène qui peut l'alimenter entièrement. J'ai obtenu des équipements pour mettre en place un intranet et un système téléphonique interne au Ministère, une partie du matériel est déjà arrivé au Ministère. Enfin, la Chine vient d'octroyer, à ma demande, un montant de 67 millions de francs comoriens pour réhabiliter et équiper entièrement la salle de réunion du Ministère ainsi que la toiture qui fuit. La société chinoise de travaux publics a déjà visité le Ministère et est en train de préparer un devis.

Il y a bien d'autres choses à dire mais ça serait trop long dans le cadre d'une interview. Je veux simplement relever, dans le cadre multilatéral, notre implication dans l'Indian Ocean Ream Association (IORA) qui regroupe tous les pays riverains de l'Océan Indien dans le sens large depuis la côte Est africaine jusqu'en Australie en passant par la péninsule arabique et les pays d'Asie. Avec l'aide de l'IORA, nous avons organisé deux ateliers d'experts aux Comores. Actuellement comme le poste de Secrétaire Général est ouvert, nous avons présenté la candidature d'un haut cadre comorien.

Question : le mot de la fin ?

M.B.D. : Je souhaite bonne chance à ce Ministère qui mérite plus de considération qu'il n'en reçoit et au nouveau Ministre qui je en suis sûr sera mieux épaulé et rencontrera beaucoup moins d'obstacles que moi dans l'accomplissement de sa mission. Enfin, je remercie mon cabinet qui m'a soutenu ainsi que les cadres du Ministère qui ont bien voulu travailler avec moi.

Propos recueillis par ESO

MUSIQUE

Et de deux pour Tonton Basil

Ahmed Ali Mlipva connu sous le pseudonyme de Tonton Basil vient de sortir son deuxième album. Dans « Rangué Yahangou », cet auteur compositeur de Mbachilé a mis l'accent sur la révolution, l'amour et la culture de l'archipel.

Après son premier album sorti en 1996, Tonton Basil revient avec un deuxième album sous le titre de « Rangué Yahangou ». Cet auteur compositeur de Mbachilé revient avec ses thèmes favoris à savoir l'amour, la révolution et la culture. Composé de dix morceaux, le chanteur met l'accent sur l'amour et le quotidien du comorien. Dans ses dix morceaux, on peut citer Mapessa, Rangué Yahangou ou bien Hafuliwa Nkaboï qui portent l'album. « J'ai toujours chanté pour mon pays et montrer qu'on peut mieux faire avec la musique », explique Tonton Basil.

Dans un pays où les artistes font face à un manque d'infrastructures

dans le secteur, Tonton Basil vise encore loin. « Je ne compte pas m'arrêter là. J'espère sortir un 3e album dans les meilleurs délais », poursuit-il.

Artiste reconnu dans le Toirab, Tonton Basil appelle les jeunes artistes à avoir la foi et l'amour de la musique pour réussir. Il a cité l'exemple des jeunes comoriens qui brillent à l'étranger. « Actuellement, on a une bonne image à l'extérieur. Nos artistes sont représentés partout et c'est une grande fierté pour notre pays », dit-il, avant de préciser que « si aujourd'hui, on arrive à faire quelque chose dans la musique, c'est parce que nous avons nos aînés qui nous accompagnent et je tiens à les remercier ».

Pour rappel, Tonton Basil a fait ses premiers pas dans la musique à l'âge de 11 ans et a intégré par la suite son orchestre se son village Fahar Zaman à l'âge de 14 ans. Il sort son premier en 1996.

Mohamed Youssouf



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Deux nouveaux membres font leur entrée au projet METISS

Les opérateurs de télécommunications, membres du consortium METISS (pour MELting poT Indianoceanic Submarine System), ont tenu leur comité de pilotage les 3, 4 et 5 juillet 2017 à Johannesburg, Afrique du Sud.

Ils ont discuté sur le projet d'un câble sous-marin de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de

l'Afrique du Sud évalué à 40 millions d'euros pour une capacité totale de 24 000 Gigabits/s. Deux nouveaux membres investisseurs à savoir Belgacom International Carrier Services (BICS) et Airtel Madagascar ont été acceptés à l'unanimité par les membres du comité de pilotage du projet METISS, ce qui porte aujourd'hui à dix le nombre d'opérateurs de la région impliqués dans le projet et en renforce sa

viabilité.

Les statuts, adoptés par les opérateurs signataires du Memorandum of Understanding (MoU) METISS, prévoient l'entrée de tout nouvel investisseur intéressé et invitent les autres opérateurs de la région à rejoindre le projet de câble METISS. Par ailleurs, la société

Câble Metiss Ltd. a été enregistrée auprès du « Registrar of Companies » de Maurice le 28 juin 2017.

Un dépouillement des offres constructeurs a été effectué, parmi lesquelles trois ont été retenues et donneront lieu à une revue détaillée lors du prochain comité de pilotage. Enfin, plusieurs partenaires ont été

présélectionnés en vue de l'atterrissement du câble en Afrique du Sud. Une fois cette étape complétée, le démarrage des travaux pourra commencer pour une mise en service prévue dans le courant du premier semestre 2019.

MY

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____


Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES
UNITÉ - SOLIDARITÉ - DÉVELOPPEMENT
VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



B.P. 72 MORONI COMORES
Tél./Fax : (269) 773 09 48
(269) 773 80 03
(269) 764 42 53
Email: direction@anacm-comores.com
Site web: www.anacm-comores.com

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

COMMUNIQUE

Sous le parrainage de son Excellence le Vice-Président en charge des Transports **ABDALLAH SAID SAROUMA,**

L'ANACM a le plaisir d'informer qu'à compter du 1er Août 2017 la compagnie **Air Tanzanie** desservira l'île d'Anjouan et de la Grande Comore à partir de Dar Es Salam deux fois par semaine avec son avion de type Bombardier DASH 8-Q400 de **76 places.**

Courant du mois d'Août l'avion d'Air Tanzanie desservira également l'île de Mohéli. Ces autorisations sont données à la compagnie pour aider au désenclavement de nos îles et faciliter le transport de nos populations principalement pour la période estivale qui a débuté.

Toutes les dispositions de sécurité sont prises pour le confort des passagers.

Le chargé de communication

FOOTBALL : COUPE DE LA LIGUE, FIN

Les quart-de-finalistes sont enfin connus

Les prétendants, Volcan de Moroni et Jacm de Mitsoudje, ont parfait le souci du cadrage. Bientôt donc, les quarts de finale de l'édition 2017 de la coupe de la ligue focaliseront l'attention sur Bambao et Hambou. Les Moroniens ont croqué Idjundu (8-1). Jacm a validé les tickets en écartant Avenir des Comores (2-0). Les dates des duels, prévus à Moroni, seront communiquées dans les jours à venir.

Volcan et Jacm sont les prétendants qui ont arrondi le cadrage, source de l'amorce du tirage au sort. André (1 but), Faysoil (1) Adjilane (triplet) et Basler (triplet) sont les bourreaux d'Idjundu Club de Babadjani (1 but). Pour le 2e match, Jacm doit sa qualifi-

cation, grâce à la vivacité de Naoufal Maoulida (doublet).

Ils ont dit ...

Karim Hassan est sympathisant des Moroniens. Ils pensent : « En matière de compétition, il n'existe pas de petit ou grand adversaire. Volcan ne sous-estime jamais l'équipe d'en face. Comme nous, elle vise aussi la victoire. On a raté beaucoup d'occasions, nettes. De plus, l'un des objectifs de notre club, c'est la conquête de trois titres : coupes et championnat ». A tort ou à raison, les pronostiqueurs focalisent leur attention sur Volcan sur deux adversaires de calibres moyens (Étoile des Comores D2 en coupe des Comores) et (Us Selea D3 en coupe de la Ligue). L'avertissement, à



Jacm de Mitsoudje (Photo d'archive)

peine voilé, a fait écho.

Housseine Ahmed (Drogba), coach de l'équipe qui vient de passer un après-midi cauchemardesque

(Avenir Club), est déçu : « physiquement et technico-tactiquement. Nous devons consolider les séances de travail. Pour l'arbitrage, c'est la monotonie, ou presque. Je

n'aime pas engager un commentaire là-dessus. Certains arbitres ont un bon niveau. Mais, le comportement n'est pas du tout crédible ».

L'aide soignant de Jacm, Abdourazak Youssouf, est clair : « C'était un bon match. Malgré les gros chocs et la grande pression qu'a vécue l'arbitre central, le climat est resté fair-play. Nos joueurs doivent s'appliquer aux entraînements. En quart de finale, on joue contre Étoile des Comores, un voisin de D2, mais coriace et inflexible ».

Bm Gondet

Calendrier

Fc Male # Apache
Ngaya # Elan
Volcan # Étoile des Comores
Volcan # Us Selea

INFRASTRUCTURES

Vers la fin du calvaire des habitants de Domba

Pose de première pierre de la route Ntsinimoipanga vers Oungoni dans la région de Domba à l'extrême sud de Ngazidja. Des travaux entièrement financés par la diaspora de cette région et la commune de Domba.

Un début de la fin du calvaire des habitants de cinq villages formant la ceinture de la région de Domba au sud de l'île de Ngazidja avec le projet de réfection de la route reliant les trois villages. La cérémonie de pose de première pierre s'est déroulée dimanche dernier dans le village de Ntsinimoipanga devant un parterre des personnalités.

Si les fonds pour financer tous les travaux de cette route d'une distance de neuf km ne sont pas entièrement collectés - 1,400 milliards

fc - les promoteurs de l'ouvrage sont toutefois optimistes quant à la finition des travaux. Ils ont donc scindé les travaux en trois phases - traçage - construction des ponts - bitumage, à en croire Mohamed Djambaé maire de la commune de Domba.

« Maintenant on va aborder la première phase, le traçage avec un coût de 12 millions fc financé par la diaspora et la commune. Dans trois mois, nous reviendrons sur la deuxième phase, la construction des ponts et après on va chercher le financement au niveau du gouvernement, diaspora, communauté bénéficiaire et tous les organismes pour la troisième phase », a-t-il fait savoir.

Il faut noter que le chantier sera assuré par la société turque Kulak, des travaux qui ont commencé depuis lundi 17 juillet dernier. M.

Djambaé se plaint du calvaire que les habitants de ces cinq villages endurent en voulant se déplacer d'un village à un autre. « C'est difficile pour partir de Ntsinimoipanga vers Oungoni, qu'on soit obligé de

passer par la région de Pimba », a-t-il fait savoir. A noter qu'il y a belle lurette que l'État a démissionné de ses fonctions régaliennes notamment en matière de construction des routes, d'écoles, d'hôpitaux, lais-

sant l'initiative aux collectivités locales et communautaires, avec l'appui d'organismes internationaux ou de la diaspora.

Maoulida Mbaé

Avis d'Appel d'Offres

AO No: N° 001/ AO/ UE/2M/PGD

L'association 2-mains a sollicité et obtenu un financement de l'Union Européenne pour un Projet de Gestion Durable et Responsable des Déchets Ménagers pour les communes de Mohéli et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

Il invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires à déposer leurs offres sous pli fermé, **pour l'acquisition et la livraison de deux (2) camions bennes avec un lot de pièces de rechanges.**

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent demander le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

Association 2 Mains
Bd Ahmed Djoumoi Quartier Ambassadeur
Moroni - Union des Comores
E-mail : recrutement@2-mains.org
TEL : +269 354 75 52

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **Lundi 07 Aout 2017 à 12.00 heures, heure locale.**

L'offre originale sera accompagnée de **2 copies et une copie informatique sur CD ROM.**

La commission de sélection procédera à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le **Lundi 07 Aout 2017 à 12h.30mn, heure locale** à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait à Moroni le 05 Juillet 2017
Le Coordinateur de l'Association 2Mains

